

NOVEMBRE 1996



INFORMATIONS VERNIER

L'ACTION COMPOSTAGE À COMMENCÉ

Vernier se situant plutôt en queue de peloton en terme de kilos de déchets verts récupérés par habitant, les autorités ont décidé d'y remédier.

Pour ce faire, comme nous vous l'indiquions dans Informations Vernier de février 1996, un

concept en matière de tri des déchets organiques a été mis au point avec des spécialistes, puis voté à l'unanimité le 21 mai dernier par les élus.

Les premières actions concrètes ayant commencé à fin septembre, voici un premier bilan.



Clotilde Margueron, de l'Association des organisations de recyclage suisses, donne des cours sur les déchets dans les écoles.

SOMMAIRE

Le thème

3 L'action compostage

Vernier se situant plutôt en queue de peloton en matière de kilos de déchets verts récupérés, les autorités ont décidé d'y remédier. Pour ce faire, un concept en matière de tri des déchets a été mis au point avec des spécialistes

Nouvelles communales

- 7 Un projet d'éducation au Pérou
- 9 Petites annonces
- 11 Présentation des ateliers de l'opéra la Bohème
- 14 Service des sports
- 17 Agenda
- 18 Concerts de l'Opéra-Studio
- 21 Conseil municipal du 15 octobre

- 23 Il y a 150 ans, la révolution
- 27 Mémorial Moret
- 28 Negro spirituals à St-Pie X

Infos-quartier

- 24 AIAL : C'est la fête !
- 25 AIVV : Promenade automnale
- 26 AICE : Fête des Rois

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Locaux de vote

Vernier I (Vernier-Village)

Ecole primaire de Vernier-Place

Vernier II (Châtelaine-Balexert)

Ecole primaire de Châtelaine
av. de Châtelaine 84

Vernier III (Aïre-Le Lignon)

Ecole primaire d'Aïre
Ch. du Grand-Champ 11

Vernier IV (Les Avanchets)

Ecole d'Avanchet-Jura
Rue du Grand-Bay 13

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96
Route du Bois-des-Frères 30

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117

Poste de Châtelaine, tél. 796 25 11

Police municipale

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 348 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,
sous-sol de l'école des Ranches

Services sociaux

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

Conseils juridiques (sur rendez-vous)

Service social, tél. 306 06 20

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

Centre social du Lignon,

Tél. 796 63 11 et Centre social de

Châtelaine Tél. 979 06 06

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues)
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)
Robert BORGIS

PAO - production et publicité
Mlle Malory MEX

Correction : Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520
Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

LE BUDGET 97

parution 20 décembre

délai rédactionnel 29 novembre

Journal tiré à **14'500** exemplaires

L'action compostage a commencé

Pour des raisons à la fois écologiques et économiques, nous vous annonçons en février que des mesures allaient être prises afin de développer le tri des déchets organiques à Vernier.

S'ils ne sont pas triés à la source, dans vos cuisines, ces déchets verts partent à l'usine d'incinération. Une solution à la fois coûteuse pour les contribuables et qui favorise en outre le gaspillage d'un bien précieux (voir encadré). Le programme d'actions à mettre en application au cours des trois années à venir a néanmoins démarré dès la rentrée scolaire.

1ère mesure :

Favoriser l'information des habitants afin de les inciter à trier leurs déchets et ainsi à augmenter les quantités récoltées dans les quartiers concernés (principalement Avanchet, Lignon et les 193 nouveaux HLM de Poussy). Comment ? En distribuant des feuillets en plusieurs langues et en organisant une exposition itinérante dans les centres commerciaux.

- Un tout-ménage intitulé «Compostez avec moi» va très prochainement être distribué dans les quartiers cités ci-dessus.
- Une exposition de huit panneaux parlant du compostage en général (quatre sont relatifs au compostage dans les jardins) devrait circuler à partir du printemps 1997. Elle ira entre autres dans les centres commerciaux du Lignon, de Balexert et des Avanchets.

2ème mesure :

Favoriser le compostage individuel et de quartier.

Pour ce faire, des cours de compostage pourront être organisés et la commune pourrait se charger d'équiper des composts de quartier en association avec des structures existantes.

CompostDiffusion a d'ores et déjà organisé deux cours (le 21 août et le 28 septembre) qui se sont déroulés à la maison du WWF, sise au chemin de Poussy. Le financement du cours était pris sur le budget voté en mai par les élus. Une bonne trentaine de

personnes sont venues assister aux deux heures de cours, en partie théoriques, en partie pratiques. Philippe Steinmann, ingénieur forestier EPF chez Xylon SA (détenteur de la marque CompostDiffusion), a constaté qu'alors que 95% des personnes de la première volée avaient un jardinage, ce pourcentage était de 50%

pour la deuxième volée.

D'autres cours seront mis sur pied au printemps 1997.

Quant au compost de quartier, deux choses sont à relever.

Tout d'abord en ce qui concerne la collecte des branches pour le broyage. Jusqu'à l'année dernière, la commune évacuait la taille des haies, puis

Le compost rend le sol fertile

A quoi sert exactement le compost ?

Son épandage maintient la fertilité des sols et prévient l'érosion. Des essais comparatifs montrent les effets bénéfiques de l'utilisation du compost dans l'agriculture.

Des essais, cofinancés par le Service des eaux et de la protection de l'environnement du canton de Vaud, comparent les aptitudes biologiques et agronomiques de différentes parcelles ayant reçu ou n'ayant pas reçu des épandages de compost.

Les résultats obtenus par les bureaux conseils CompostDiffusion et Sol-Conseil sont probants.

Les parcelles qui ont reçu du compost depuis quelques années présentent des bilans nutritifs nettement plus riches que les autres. Le compost a un effet fertilisant intéressant. Les agents nutritifs du compost ne sont pas rapidement solubles. Ils agissent à long terme et ne disparaissent pas dans les nappes phréatiques.

L'effet positif va encore plus loin. Les sols sont allégés, c'est-à-dire que leur porosité est augmentée. Cette amélioration est bienvenue car les terres agricoles ont tendance à être toujours plus compactées, suite aux cultures intensives. Avec des sols moins denses, les conditions de vie des racines et le stockage d'eau sont fortement améliorés.

Autre avantage du compost, par son apport en humus (complexe organique garant de la fertilité à long terme), il améliore la résistance des plantes aux maladies. Des semis de concombres germés dans des sols amendés au compost se sont montrés quatre fois plus résistants que ceux qui ont poussé dans la terre n'ayant pas été amendée.

Selon des tests effectués in vitro sur des échantillons provenant des mêmes parcelles par un laboratoire, les sols enrichis avec du compost permettent aux cultures de mieux résister aux attaques de pathogènes. Des semis ont été inoculés avec diverses concentrations de pourriture des racines de salades. Or, les plantes ayant poussé dans des sols ayant reçu du compost présentent une mortalité nettement inférieure à celles des plantes témoins.

Si cette tendance devait se confirmer, il sera alors possible à relativement court terme de diminuer les quantités de pesticides actuellement utilisés.

Rappelons également que le compost n'apporte qu'une quantité insignifiante de métaux lourds dans le sol.

Le compost fabriqué est préalablement analysé très régulièrement et la première tonte du gazon bordant les routes n'est pas utilisée.

L'action compostage a commencé

envoyait une facture.

Cette année, ce service a été offert. De plus, ceux qui ont livré cette matière première étaient conviés à venir prendre du «broyat» en vrac au Centre de voirie communal.

L'opération a bien fonctionné, même si l'on s'attendait à un succès plus significatif. Seul le 10% de ce que les gens avaient livré a été repris sous forme de broyat.

Enfin, à la mi-septembre, la commune a contacté les groupements familiaux et les associations du Coin-de-Terre, soit une douzaine en tout. Une réunion s'est tenue en présence de quasiment toutes ces structures, lors de laquelle l'objectif visé par la commune a été expliqué.

Il en ressort que le groupement du Bois-des-Frères fait déjà une sorte de compost collectif. Ses membres se partagent un broyeur, ainsi que les matières, mais ensuite chacun fait

son propre compost.

Deux autres groupements sont disposés à faire quelque chose et disposent de la place adéquate.

La commune est prête à mettre à leur disposition soit un service de broyage, soit à financer l'achat d'un broyeur, cela dépendra des volumes à traiter. L'équipe de la voirie et de Compost-Diffusion va reprendre contact avec chaque groupement ces jours pour déterminer précisément ce que l'on pourrait faire.

Ces derniers pourront ainsi présenter et discuter de projets concrets lors de leurs assemblées générales respectives qui se tiendront début 1997.

3ème mesure :

Sensibiliser les enfants au compostage, notamment en mettant en place un compost aux abords de chaque école, en collaboration avec les en-

seignants intéressés.

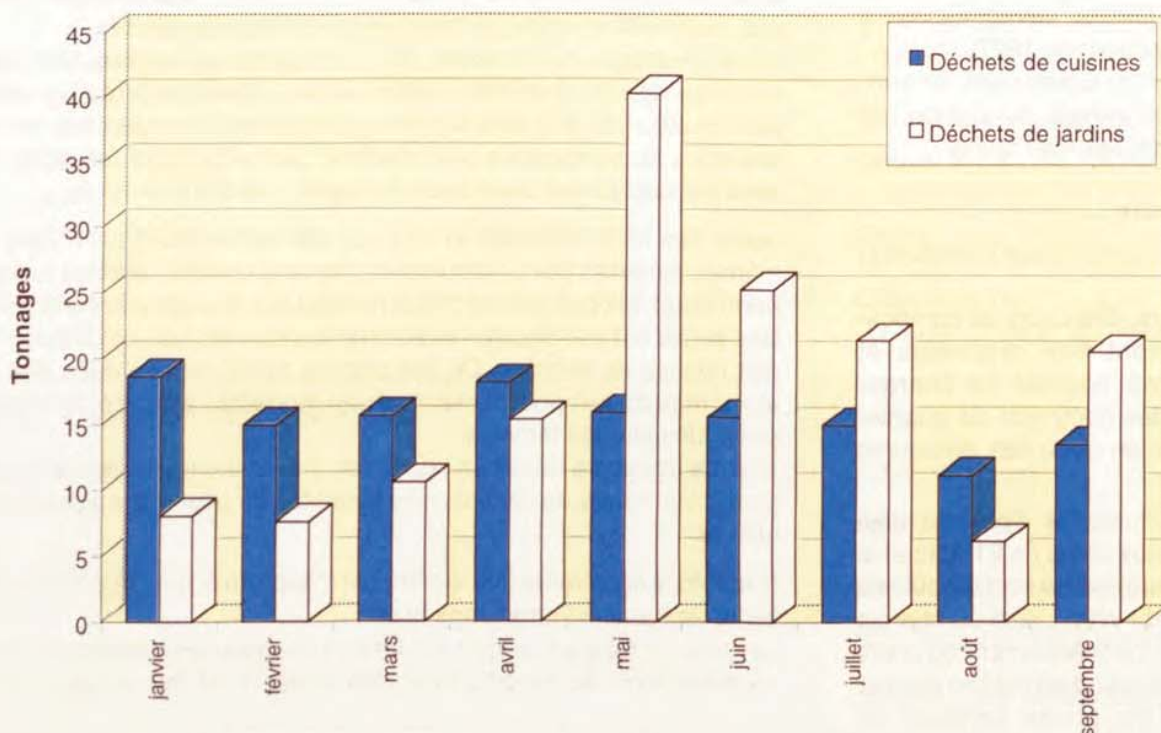
Les autorités ont écrit fin juin aux quatorze écoles primaires établies sur le sol communal. Prévenus assez tôt, les enseignants peuvent ainsi prévoir l'intégration de ce volet dans leur programme annuel.

La commune propose aux enseignants qui le souhaitent des moyens didactiques concernant les déchets et leur recyclage. Un thème qui peut être traité ponctuellement par un intervenant externe ou être intégré dans un cours de sciences naturelles.

Les moyens proposés sont les suivants : un classeur didactique concernant le compostage, contenant des fiches d'activités en classe et en promenade; des interventions ponctuelles à l'école de pédagogues spécialisés dans le compostage et la gestion des déchets; ou encore la mise en place d'un compost de démonstration dans l'école.

Evaluation des quantités de déchets verts collectés à Vernier en 1996

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
Déchets de cuisine	18,63	14,89	15,61	18,14	15,83	15,48	14,91	11,10	13,47
Déchets de jardin	8,02	7,55	10,52	15,29	40,27	25,21	21,31	6,10	20,46



L'action compostage a commencé

A ce jour, seule une petite partie des enseignants a renvoyé le bulletin annexé. Ceux qui ont répondu pour l'instant étaient intéressés par le classeur didactique et les cours, par contre le compost de démonstration provoque certaines réticences.

Des dates ont d'ores et déjà été fixées avec des enseignants de l'école des Ranches II et de l'école d'Avanchet-Salève.

Dans un premier temps, Clotilde Margueron, de l'Association des organisations de recyclage suisse (AORS), viendra donner un cours d'environ 1h30.

Pas moins de 16 000 petits Romands en ont déjà bénéficié depuis sa mise sur pied en été 1992. Son cours débute par une partie théorique sur l'histoire des déchets, le voyage du sac poubelle, etc. «Je tente de leur faire prendre conscience que l'on peut allonger la durée de vie des objets en les réparant, que l'on peut aussi limiter les emballages, et qu'ensuite il est important de trier les déchets», observe Clotilde Margueron.

Que composter ?

Selon les fiches de CompostDiffusion, voici la liste des principales matières compostables provenant du ménage ou du jardin.

Déchets de fruits et de légumes. Epluchures.

Couper en 2 ou 3 les fruits et légumes entiers.

Marc de café, thé, tisanes. Avec les filtres et les sachets en papier.

Coquilles d'oeufs

Restes de nourriture et aliments avariés.

Bien les mélanger avec des matières fibreuses.

Flours. Sans ligatures, coupez les tiges en 2 ou 3 parties.

Mottes de plantes d'appartement

Défaire les mottes.

Os. Casser en morceaux, si possible.

Cendre de bois. A l'exclusion des cendres provenant des plastiques, de papiers ou cartons encrés, colorés ou collés.

Feuilles mortes et gazons. Par couche de 20 cm maximum. En présence d'air et d'une humidité satisfaisante, toutes les feuilles se décomposent.

Herbes et «mauvaises herbes». Par couche de 20 cm maximum.

Taille des arbres et buissons

Broyer ou couper en petites sections de 10 cm.

La station cantonale de compostage du Nant-de-Châtillon

Située à Bernex, à côté de la décharge cantonale, l'unique station du canton accueille les déchets verts triés par les ménages des Avanchets, du Lignon et du nouveau quartier de Poussy, entre autres.

En 1995, sur 11 663 tonnes de déchets de cuisine et de jardin, Vernier n'en a livré «que» 393. Etant donné que seuls environ 15 000 Verniolans peuvent y participer, cela donne un chiffre de 26,2 kilos de déchets organiques par habitant pouvant potentiellement participer.

En fait, actuellement, Vernier livre 190 tonnes de déchets de cuisine et 203 tonnes de déchets de jardin.

Cela ne fait pas beaucoup en comparaison avec les 504 tonnes récoltées par à peu près autant de citoyens de la Ville de Genève (seuls quelques quartiers sont équipés pour l'instant) ou aux 722 tonnes de Meyrin, aux 619 tonnes d'Onex, aux 490 tonnes de Carouge, aux 423 tonnes de Bernex (pour 8700 habitants !) ou encore aux 404 tonnes de Lancy. Enfin, dernier exemple, les 2131 habitants de Genthod livrent au Nant-de-Châtillon 151 tonnes. On comprend maintenant pourquoi il est nécessaire de relancer l'action compostage sur Vernier.

Sachez encore que le compost produit au Nant-de-Châtillon est offert à tout concitoyen jusqu'à concurrence d'une centaine de kilos. Il va de soi qu'il faut venir sur place. Pour le reste, ce compost est revendu à la maison Bachmann, à Chevroux, qui s'occupe du conditionnement (mise en sac, mélange avec 30% de tourbe blonde et 20% de terre végétale) et le revend ensuite aux grandes surfaces et aux agriculteurs.

Gage de qualité : le compost produit par l'Etat a été choisi par la Migros pour son terreau «mio plant natura».

Pas surprenant, quand on sait que le Laboratoire cantonal d'agronomie de Lullier ne cesse de tester sur des dizaines de parcelles le compost produit à Bernex. Le compost grossier (10-40 mm) trouve des applications en viticulture pour lutter contre l'érosion ainsi qu'en arboriculture fruitière et en paysagisme. Le compost fin est utilisé pour la reconstitution de sol en secteur autoroutier et paysagisme en mélange avec des terres de mauvaise qualité, pauvres en matières organiques.

Dans le domaine horticole, les essais effectués sur de nombreuses plantes florales (géraniums, pétunias, bégonias, pensées, chrysanthèmes et rosiers) ont démontré qu'il est possible d'incorporer au substrat jusqu'à 50% en volume de compost et de ce fait, d'économiser une partie importante de tourbe importée à grands frais.

L'action compostage a commencé

Puis, elle leur parle de la problématique du recyclage.

Ensuite, vient la pause vidéo avec la diffusion du court métrage de 7 minutes intitulé "Amour et poubelles".

Vient la seconde partie durant laquelle les enfants, généralement de la 4e à la 6e primaire, sont invités à participer à des expériences pratiques. Un groupe trie les déchets propres et les met dans une mini-déchetterie, l'autre doit trouver de quelle matière recyclée proviennent les objets exposés.

Dans un deuxième temps, soit en général une semaine plus tard, CompostDiffusion vient parler plus spécifiquement du compost, de ce qui est bon pour faire un compost de qualité, de la manière dont cela fonctionne et de son importance pour les sols.

Enfin, dans un troisième temps, les enfants vont visiter l'aire de compostage cantonale du Nant-de-Châtillon.

4ème mesure :

Augmenter la quantité de déchets verts collectés.

Cette mesure d'extension du «porte à porte» (ou plutôt de l'immeuble par immeuble) est pour l'instant reportée. Elle est directement liée à la définition en cours du concept plus global de ramassage des déchets.

5ème mesure :

Améliorer l'efficacité des déchetteries.

En septembre, la voirie a fait un essai de surveillance, les vendredis, samedis et dimanches à midi et le soir, par Protectas, des déchetteries du chemin du Renard et de la Via de Coisson, soit là où l'on rencontre le plus de



Commune de Vernier

Environnement

problèmes. Le surveillant devait se tenir à l'écart, observer et intervenir si nécessaire, le but étant de stopper l'arrivée de déchets indésirables.

Cela n'a pas fonctionné. Du coup, la commune réfléchi à une surveillance encore accrue et plus systématique. Et si la situation ne s'améliore pas, il faudra peut-être envisager la pose de caméras cachées.

Car rien qu'en 1995, la commune a dû déboursier 40 000 francs pour payer les vignettes de frigos (70 francs l'unité en 1995, et 75 francs en 1996) !

Soit une dépense qui correspond quasiment à un demi-poste de travail.

Tel est l'état de la situation quant à l'opération «compostage».

Serge Guertchakoff

Au Pérou, école nouvelle se dit Pukllasunchis

Un projet d'éducation soutenu par Vernier

«Pour pouvoir approcher de la vie affective de l'enfant, pour rechercher le développement de son auto-estime et de son identité, il faut partir de ce qui lui est le plus proche : sa langue et sa culture». Ces propos, parus dans un bulletin de Genève Tiers-Monde, sont signés Cecilia Eguilus, enseignante, Pukllasunchis. Un mot qui veut dire «jouons» en quechua, langue et culture de la région andine.

Dans la ville péruvienne de Cusco, qui compte un tiers d'enfants sur 240 000 habitants dont la plupart connaissent la précarité, Pukllasunchis est d'abord une association qui tient le cap vers son but : améliorer la qualité de l'enseignement.

Depuis quinze ans, elle conjugue éducation et école nouvelle avec un succès croissant, en visant les enfants de 4 à 16 ans, mais aussi leurs parents, les enseignants, l'Etat.

Vernier fait partie des collectivités publiques (*) qui apportent leur contribution à la reconnaissance grandissante de ce projet sélectionné par la Fédération genevoise de coopération; Genève Tiers-Monde, l'un de ses 51 membres, est partenaire de Pukllasunchis depuis 1989.

Un diagnostic sévère

Tout a commencé par de rudes constats. Des écoles sans matériel, sans lumière, sans chauffage. Des instituteurs sous-payés, n'ayant pour tout bagage pédagogique que l'enseignement par coeur et la répétition.

Leur incapacité à faire face à de nouvelles données : l'exode massif vers les périphéries urbaines de populations quechua démunies, marquées par la crise agricole et la violence politique des années 80, marginalisées par la prédominance de la cul-

ture espagnole.

Conséquence de cet enseignement inadapté : 40% des enfants abandonnent l'école entre la première et la cinquième année. D'autant plus facilement que, dans un contexte économique déplorable, le petit revenu supplémentaire qu'ils peuvent apporter à leur famille n'a rien de négligeable... Quant au gouvernement actuel, s'il souhaite une transformation de cette situation, les restrictions budgétaires que lui impose un ajustement structurel n'encouragent guère ses investissements dans le secteur éducatif.

Les réponses de Pukllasunchis

Pukllasunchis est donc née, en 1981, pour répondre à ces réalités et aux besoins des migrants quecha : avec sa responsable et principale fondatrice, Christine Appenzeller, institutrice zurichoise établie au Pérou de-



Un atelier de rythmique à Pukllasunchis. Apprentissage et jeu vont de pair.

(Genève Tiers-Monde)

Petites annonces gratuites

A vendre

2 tapis neufs : 1 rouge et 1 beige, 2m x 3m, double emploi + 1 entourage de lit beige neuf, Fr. 500.- le tout. Tél. 796 57 11.

Nombreux livres Silva, Fr. 10.- pièce; série de 8 livres par le Commandant Cousteau, Fr. 150.-; maquettes Tamiya à monter, Fr. 10.- pièce. Tél. 796 45 39.

Matelas lit "bébé", 60 x 120 cm, bon état. Fr. 20.-. Tél. 796 30 59.

Urgent cause départ, lave-linge Shulthess automatique en parfait état, 3 kg à 4 kg. Valeur Fr. 1600.-, cédé Fr. 800.-.

Machine à café Turmix en bon état, Fr. 400.-. Tél. 345 90 82, le soir.

Toyota Starlet GL 1985, 5 portes, 94 000 km. Tél. 341 03 08.

Canapé 4 places + 2 fauteuils en cuir, en bon état. Fr. 350.- à discuter. Tél. 796 43 81.

Porte de garage basculante neuve, type Hörmann, thermolaquée blanche, vide passage 227 x 188 cm. Demi-prix Fr. 320.-. Tél. 077 26 51 45.

Mountain-Bike chromé, 21 vitesses à main, tout équipé, gagné concours. Valeur Fr. 1300.-, cédé Fr. 650.-. Tél. 970 07 23.

Tapis chinois bleu, 176 x 118 cm, avec médaillon, magnifique. Valeur Fr. 1800.-, cédé Fr. 500.-. Tél. sans engagement le soir au 341 20 29.

A louer

A louer : I-Bordighera (Riviera), studios 2(3) pers., vue magnifique sur mer, calme, climat particulièrement doux, parking clos. Tél. 341 26 65.

Recherche

Cherche maman de jour, parlant français ou anglais, pour s'occuper d'un enfant de 2 ans, le matin du lundi au vendredi. Quartier Avanchets. Tél. 797 10 70.

Femme de ménage portugaise avec Permis C, cherche travail le mercredi. Tél. le soir au 797 41 43.

Cherche femme de ménage avec référence. Tél. 796 82 82, après-midi.

Cherche maman ou mamy aimant les enfants pour garder bébé de 6 mois à Vernier, plusieurs jours par semaine. Entre 3.- et 4.-/heure. Tél. 341 24 27.

Ecole d'aviation à Vernier cherche à louer pour ses étudiants des appartements, studios ou chambres pour max. 6 mois. Tél. 341 51 78.

A votre service

Avis aux personnes âgées ou intéressées, service rapide de débarras : caves, greniers, fonds d'appartements, 7 jours sur 7. Tél. 797 55 16.

Etudiant 2ème année Université, Faculté des Sciences, donne cours d'appui en Sciences de la Terre, Chimie, Physique et Maths. Fr. 25.-/heure. Tél. dès 18h au 796 28 56.

Dépression, anxiété, affirmation de soi, troubles sexuels traités par psychologue diplômée en thérapies cognito-comportementales. Tél. 341 63 09.

Pour animer vos soirées d'entreprise, anniversaires, mariages, etc., faites appel à Knights of Dance. Musique variée, karaoké. Tél. 796 56 54.

Pour faire votre curriculum vitae, imprimer des documents, taper des lettres ou pratiquer l'informatique, tél. 796 75 06.

A vendre

Violon 4/4, Fr. 350.-. Tél. 341 31 71.

Armoire en pin naturel, à trois portes coulissantes dont 2 en lamelles et 1 en miroir, haut. 220 - prof. 64 - long. 155 cm. Fr. 800.-. Tél. 341 30 45.

TV Philips 62 cm (ancien modèle) Fr. 50.-. Table cuisine + 4 chaises en arolle (pin) Fr. 400.-. Robot Moulinex neuf Fr. 40.-. Tél. 341 32 41.

1 scooter Peugeot 50 cm³ (70km/h - 18 ans), expertisé en avril 1996, Fr. 1000.- à discuter. Tél. 341 51 14.

4 pneus hiver Continental Contact, neufs, montés sur jantes, pour Subaru Legacy, Fr. 800.-. Tél. 341 51 14.

Lancia Delta HF Turbo, 58 000 km, 4 pneus + échappement neufs, toit ouvrant, radio CD, expertisée du jour. Fr. 5600.-. Tél. 783 05 55.

Agrandisseur nb/couleur + nombreux accessoires, au plus offrant.

Ordinateur portable à débarrasser (avec programmes + éventuellement imprimante) au plus offrant.

Tél. 797 34 13, le soir.

Paroi 4 éléments, long. 1m (appart. Avanchet); 1 canapé-lit d'angle brun; 1 table ronde avec rallonges pour 12 personnes, avec 6 chaises. Tél. 796 46 10.

4 pneus neige sur jantes + 1 pneu de rechange pour Mini, comme neufs, Fr. 200.-. Tél. 797 23 77.

Pièce commémorative de l'inauguration de la Mairie en 1973. Au plus offrant. Très bon état. Tél. 796 25 58.

Le Fudo-Shin Aïre-Vernier
devient officiellement le
KARATE CLUB VERNIER

● 28 Médailles aux Champ. Genevois ● 10 x Champions Genevois ● 26 Médailles Nationales

Le Karaté:

un Art de défense

un Sport

une Philosophie

Les Cours:

Enfants

Adultes

Compétitions

Tai-Chi Chuan



AVEC DEUX SALLES DE COURS:

SECTION AÏRE-LIGNON

Ecole des Jardins
du Rhône
au niv. du 93 Av. d'Aïre
1203 AÏRE

SECTION AVANCHETS

Ecole de Balexert
15 Av. du Pailly
1219 CHÂTELAINE

**Inscriptions pour la rentrée
de janvier 97: 783.05.91**

**Vincent
PELLERITI**



**MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE**

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21

LA BOHEME

de Giacomo Puccini

Le Service culturel de la commune de Vernier
et l'Opéra-Studio

vous invitent à

**une séance de présentation
de la maquette et
des divers ateliers**

le jeudi 28 novembre 1996 à 18h30

à la Maison Chauvet-Lullin



**LE BON CONSEIL DU BPA
POUR LES AUTOMOBILISTES**

Attention : personnes âgées

Si vous êtes fréquemment sur les routes en tant qu'usager de deux roues ou de quatre roues, ou comme piéton, vous remarquez souvent que les piétons âgés ont un comportement différent des plus jeunes.

En règle générale, leur comportement est correct, mais souvent craintif, ils avancent plus lentement ou avec peine, de manière un peu incertaine, et se montrent parfois trop fiers pour se faire aider.

Ces personnes sont de ce fait souvent en danger. Elles (de même que les enfants) méritent des égards et de la gentillesse.

Noël approche !

Comme chaque année nous organisons notre traditionnel marché de Noël, le dimanche 1er décembre de 9h à 17h, à la Maison de quartier de Balalexert (31, av. de Crozet, à côté du jardin Robinson).

Magasins du Monde

Mouvement populaire des familles

Secours social palestinien

vous offrent la possibilité d'offrir différemment et vous attendent à cette sympathique fête de quartier où, pour vos cadeaux, vous trouverez de l'artisanat et des produits alimentaires provenant de divers pays.

Nous vous proposons également une petite restauration, malakoffs, pâtisseries « maison » et boissons diverses.

Le bénéfice de cette fête sera investi dans un projet social ici ou dans un pays en voie de développement.

Tournoi National de Karaté de Vernier

Le Karaté Club Vernier, anciennement Fudo-Shin Karaté Vernier, a remporté un franc succès lors des derniers Championnats genevois au Centre sportif de Sous-Moulin le 13 octobre dernier.

Avec une récolte de 9 médailles dont deux titres de Championne genevoise par Karine Zbinden en Combat dame et Kata toute catégorie, le club verniolan se place au troisième rang du classement général.

Pour terminer l'année 1996 en beauté, le Karaté Club Vernier organisera la deuxième édition du Tournoi national de Vernier le samedi 7 et dimanche 8 décembre 1996 au Centre sportif du Bois-des-Frères.

Plus de 600 participants sont attendus pour cette manifestation qui regroupe tous les meilleurs clubs de Suisse. Cette année de nombreuses démonstrations sont prévues au programme pour le plaisir de tous.

Nous vous invitons à venir nombreux pour assister à ce tournoi prometteur, qui vous fera découvrir la facette sportive du karaté dont les richesses se cultivent à l'intérieur du dojo (salle d'entraînement).

La compétition pour les enfants est très développée, tant au niveau de la sécurité que de la qualité sportive; ces jeunes karatékas sont déjà de véritables virtuoses de l'art pied-poing.

Les entraîneurs du Karaté Club Vernier ont tous été membre de l'équipe suisse de karaté. Ainsi, leur motivation est de faire découvrir et d'enseigner un sport complet qui débouche sur un art de vivre où le respect mutuel et l'équilibre psychique sont des principes de base.

Ainsi l'organisation d'une telle manifestation a pour but de faire connaître une petite partie des trésors de notre art martial.

Tournoi de Karaté de Vernier, samedi 7 et dimanche 8 décembre 1996 au Centre sportif du Bois-des-Frères.

Pour tous renseignements complémentaires : **Karaté Club Vernier**
M. PHAN
Tél. 783 05 91

(NB : Les 20 premiers lecteurs de l'I.V. se présentant au stand du KC Vernier pendant le Tournoi national de Vernier avec l'article ci-joint se verront offrir un T-Shirt du K.C. Vernier).

TROC SKI ET ARTICLES DE SPORT

A LA MAISON DE QUARTIER D'AIRE-LE LIGNON

**samedi 30 novembre 1996
de 9h à 12h**

Les équipements de ski et de sport de vos enfants sont trop petits et vous devez équiper vos enfants qui ont grandi. Vous n'utilisez plus ou vous voulez acheter du matériel de ski ou des articles de sport, nous vous offrons, pour la quatrième année consécutive, une formule attrayante de vente/achat.

Assortiment pour enfants et adultes

- vêtements de ski
- chaussures de ski
- skis et bâtons
- surf, luges, patins
- articles de sport

Nous réceptionnons les articles
le vendredi 29 novembre 1996
de 18h30 à 19h30

La reprise des articles invendus
se fera le samedi 30 novembre 1996
de 12h à 12h30

RECEPTION

- Les articles doivent être propres et en bon état.
- Les articles doivent être munis d'une étiquette assez grande et bien fixée, indiquant le prix et la taille, en laissant une place pour notre référence.
- Pour les ensembles ou paires, mettre une étiquette sur chaque pièce.
- Le prix fixé lors de l'enregistrement ne pourra plus être modifié.

VENTE

- Les articles se paient comptant.
- La Maison de quartier décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'un article.

Renseignements complémentaires :
du lundi au vendredi de 15h30 à 19h
Tél. 796 92 66



Création d'un club de natation

***Quelle aubaine,
du nouveau à la piscine du Lignon !!!***

*Soucieux de faire toujours plus pour ses administrés,
le Conseil administratif souhaite vivement qu'un*

club de natation

(dont le titre reste à définir)

se crée au sein même de notre commune.

Le bassin couvert du Lignon (25 m) ouvrira ses portes en 1997.

*Toutes les personnes ou les clubs verniolans intéressés
par cette promotion sportive peuvent écrire à :*

*Commune de Vernier, Service des sports,
rte du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon.*

Service des sports

Bassins des Ranches et d'Avanchet-Jura

OUVERTURE AU PUBLIC - SAISON 96/97

Bassin des Ranches (16x8 m) jusqu'au 07.05.97

Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0.80 m	13h45 - 15h45
Enfants et adultes	fond à 2.00 m	15h45 - 17h45
Adultes	fond à 2.00 m	17h45 - 18h45
Adultes	fond à 1.25 m	18h45 - 19h45

Bassin d'Avanchet-Jura (16x8 m) jusqu'au 11.05.97

Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0.80 m	16h15 - 17h15
Enfants et adultes	fond à 1.25 m	17h15 - 18h15
Enfants et adultes	fond à 2.00 m	18h15 - 19h15
Adultes	fond à 2.00 m	19h15 - 20h15

Dimanche

Enfants et adultes	fond à 1.25 m	8h45 - 9h45
Enfants et adultes	fond à 2.00 m	9h45 - 11h45

Fond à 2 m seulement pour les personnes sachant nager.

Prix de l'entrée pour 1 heure Enfants Fr. 0.50
TVA incluse Adultes Fr. 2.--.

Les bassins sont fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés, soit : du 21 décembre 96 au 5 janvier 97, du 8 au 16 février 97, du 27 mars au 6 avril 97.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).

Bassins des Ranches et d'Avanchet-Jura

COURS DE NATATION

Cours pour enfants (à partir de 5 ans révolus)

Cours pour adultes

degrés débutants, moyens, avancés

Période du 6 janvier au 21 mars

(10 leçons), places limitées

Inscriptions et paiement

(les chèques ne sont pas acceptés)

Pour les élèves qui ont suivi la période septembre-décembre 1996

LUNDI 25 NOVEMBRE de 17h30 à 20h30

Du mardi 26 au

vendredi 29 novembre de 8h00 à 11h00

Pour les nouveaux élèves

LUNDI 2 DECEMBRE de 17h30 à 20h30

Du mardi 3 décembre au

vendredi 6 décembre de 8h00 à 11h00

Prix : Fr. 70.- enfants/10 leçons de 40 mn
Fr. 100.- adultes/10 leçons de 40 mn

Lieu : Service des sports, rte du Bois-des-Frères 30,
1219 LE LIGNON (Piscine du Lignon)

Renseignements complémentaires :
tél. 796 62 96 (le matin)

ECOLE SUISSE DE SKI ALPIN - ECOLE SUISSE DE SNOWBOARD

Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés)

Cours de snowboard pour enfants de 10 à 16 ans ayant déjà skié (débutants, moyens, avancés)

Organisés par le Service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

1ère période du 8 janvier au 29 janvier 97 (4 mercredis)

2ème période du 26 février au 19 mars 97 (4 mercredis)

Lieu : Torgon (VS)

Prix par période : Fr. 160.- tout compris.

Pour tous renseignements et inscriptions :

s'adresser au Service des sports, 30 rte du Bois-des-Frères (piscine), 1219 Le Lignon, tél. 796 62 96 (le matin).



TENNIS D'AIRE

LOCATIONS DES COURTS COUVERTS

Jusqu'au 30 mars 1997

de 9h à 22h

TENNIS

Court couvert (location pour 1h par semaine)

Abonnement périodes pleines
+ week-end Fr. 250.- (Fr. 11,36/h)
(lundi-vendredi, 12h-14h, 17h-22h)

périodes creuses Fr. 220.- (Fr. 10.-/h)

BADMINTON

Court couvert (location pour 1h par semaine)

Abonnement périodes pleines
+ week-end Fr. 180.- (Fr. 8,18/h)
(lundi-vendredi, 12h-14h, 17h-22h)

périodes creuses Fr. 150.- (Fr. 6,81/h)

1 heure Fr. 9.-

1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 7.-

Attention :

*Pendant les fêtes de fin d'année,
la buvette et les vestiaires seront fermés
du 21 décembre au 5 janvier.*

*Les personnes en possession d'un abonnement
pourront accéder aux courts couverts.*

Renseignements et inscriptions :

Centre de tennis d'Aïre,
17, ch. des Lézards, 1219 Aïre,
tél. 796 21 98.

TENNIS D'AIRE

LOCATIONS DES COURTS EXTERIEURS

Jusqu'au 30 mars 1997

Lundi	de 9h à 16h
Mardi	de 9h à 16h
Mercredi	de 9h à 16h
Jeudi	de 9h à 16h
Vendredi, samedi, dimanche	de 9h à 22h

1 heure Fr. 8.-

1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 5.-

Attention :

*Pendant les fêtes de fin d'année, les courts extérieurs
seront fermés du 21 décembre au 5 janvier.*

Renseignements et inscriptions :

Centre de tennis d'Aïre,
17, ch. des Lézards, 1219 Aïre,
tél. 796 21 98.

TENNIS DE VERNIER

Courts couverts

Location abonnements hiver 96/97

Profitez :

Il reste des heures disponibles

Pour tous renseignements :

Tennis de Vernier,

Via Monnet, 1214 Vernier.

Tél. 341 25 15 / 757 62 85 (répondeur)

Cimetières

Les intéressés qui désirent renouveler la concession des tombes des personnes inhumées dans les cimetières d'Aïre et de Vernier (ancien et nouveau) avant le 31 décembre 1976, ou dont le renouvellement est arrivé à échéance en 1996, sont invités à en informer l'administration municipale **jusqu'au 31 décembre 1996**.

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront la propriété de la commune qui en disposera à son gré, selon les besoins.

Service social

A toute personne intéressée par l'emploi

INFORMATION ACCUEIL SOUTIEN

Tous les lundi et jeudi de 9h à 12h

à la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon
ch. Nicolas-Bogueret 12 bis

Tél. 970 06 93

- Aux jeunes en début de carrière
- Aux adultes préoccupés par l'emploi
- Aux femmes décidées à reprendre une activité professionnelle
- A tous les chômeurs et chômeuses.

FORMATION

Vous êtes débutant en informatique, vous aimeriez acquérir des notions fondamentales concernant :

le matériel, DOS, Windows, Word

Nous vous proposons un cours gratuit d'initiation à l'informatique

Durée du cours : 10 x 3h

Début du cours : 6 janvier 1997

Inscriptions dès décembre 1996, auprès du Service social communal, tél. 306 06 20.



LE BON CONSEIL DU BPA

Un équipement de ski sûr

Le skieur conscient de la sécurité attache une grande importance à son équipement. Chaque année, environ 20 000 accidents de ski se produisent en Suisse. Une étude correspondante montre que beaucoup d'accidents sont imputables à un équipement de ski insuffisant. En particulier pour les fixations de sécurité, souvent mal réglées. Chaque skieur devrait donc faire contrôler son équipement par un commerçant spécialisé.

Le Bureau suisse de prévention des accidents bpa vous recommande de faire contrôler et régler vos fixations sur un appareil de réglage éprouvé par le bpa. Exigez la quittance attestant les valeurs de réglage. Faites affûter les carres et réparer le revêtement. Un ski en bon état vire plus facilement et permet ainsi de skier plus en sécurité. Un équipement de ski sûr comprend naturellement aussi des vêtements chauds, des lunettes de ski ou de soleil et une crème de protection.

Mais un équipement de ski impeccable n'est pas le seul garant de la sécurité. La prévention des accidents sur la piste passe aussi par la forme physique et la conscience de ses propres responsabilités : l'appel au «fair-play dans la circulation» ne vaut pas seulement pour les usagers de la route, mais aussi pour ceux des pistes.

A la bibliothèque de Châtelaine

Un jour de prêt en plus !

Dès le 1er novembre, la bibliothèque sera ouverte

le lundi	de 15h à 18h
le mercredi	de 9h à 12h
le jeudi	de 16h à 20h

ainsi que

le vendredi de 15h à 18h.

Bibliothèque d'Avanchet (galerie marchande)

Lundi	16h-20h	Mardi	15h-19h
Mercredi	15h-18h	Vendredi	15h-18h

Bibliothèque de Vernier

Mardi	16h-20h	Mercredi	9h-12h
Jeudi	15h-18h	Samedi	10h-12h

(d'octobre à avril)

Vous pourrez y trouver de nombreuses nouveautés, dont les listes sont disponibles dans chacune des bibliothèques.

Agenda



Vente de jouets d'occasion 1996

Comme par le passé, nous vous proposons de venir vendre ou acheter des jouets d'occasion, jeux d'intérieur et d'extérieur, vélos, poussettes, patins, livres, BD, jeux de sociétés complets, etc.

Mardi 3 décembre de 14h à 20h
Salle des fêtes du Lignon

Réception des articles lundi 2 décembre de 14h30 à 21h.
Remboursement mercredi 4 décembre de **16h à 17h.**

Pour faciliter l'enregistrement des jouets :

- établir une liste portant vos noms, adresse et n° de téléphone
- n'inscrire qu'un seul article par ligne
- chaque objet, en bon état, sera emballé dans un sachet plastique transparent (sauf livres, gros jouets)
- ne pas inscrire d'articles de moins de Fr. 1.- (ou les grouper)
- veuillez vous munir des piles nécessaires au fonctionnement de vos jouets pour le contrôle.

Le 10% du prix de chaque article vendu sera retenu et versé intégralement, cette année, à «La Coulou», **abri pour sans-abri**, à Genève.

Pour couvrir les frais, la somme de **Fr. 2.- par liste de 25 articles sera demandée à l'enregistrement**. La salle et les imprimés publicitaires sont offerts par la commune.

Toute réclamation non formulée avant le début du remboursement ne pourra être prise en considération. Se présenter avant la clôture de la vente, le mardi soir jusqu'à 20h, ou téléphoner aux responsables, le mercredi matin jusqu'à 12h au 797 07 80 ou 797 21 79 ou 796 38 19.

Les articles non retirés le mercredi à 17h seront donnés à la «Jouetterie» récupération de jouets aux Grottes, respectivement distribués aux organisations sociales de la commune.

Renseignements :

Josette Monnier tél. 797 21 79 Carmen Giauque tél. 796 59 12
Sabine Fasel tél. 797 07 80 Heike Perret tél. 796 38 19.

LA MACAV

ouverte tous les jours,
sauf le dimanche et lundi matin,
de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30.



Jusqu'au 24 décembre 96

NOËL

EXPOSITION COLLECTIVE

Les membres du Lacal

prient la population du Lignon et environs de les excuser pour la date erronée indépendante de leur volonté, vous remercient de votre fidélité et vous invitent à participer au

marché de Noël

du 27 au 30 novembre
au Shopping Lignon.

Cours de danse

Ballet jazz, débutants et moyens Fr. 40.- par mois
Mercredi de 18h30 à 19h45 et de 20h à 21h15
Jeudi de 18h15 à 19h30.

Cours de stretching, tous niveaux Fr. 36.- par mois.
Jeudi de 19h30 à 20h30.

Ecole du Lignon III

Renseignements : Mme Doris GERBER, tél. 796 46 63.

Une vente de pâtisseries et autres gourmandises, à but social local, sera mise sur pied par les membres de l'association.

Ces mêmes membres se tiendront tout le mois de décembre au Brico Migros de Meyrin.

Merci à tous pour vos diverses visites à ces passionnés du «Bricolage» de génie.



**L'Opéra-Studio
de Genève**
en résidence à Vernier

Noël au Lignon
Vendredi 20 décembre 1996 à 20h30

Eglises catholique et protestante du Lignon

**ENSEMBLE,
CHANTONS
NOËL**



Direction Jean-Marie CURTI

L'Orchestre de l'Opéra-Studio

accompagne le public chantant des Noëls traditionnels

Soupe au feu de bois à la sortie
Entrée libre

Billets en vente au Stand Info Balaxert – Téléphone 796 96 41



L'Opéra-Studio de Genève

vous propose de monter ensemble un grand opéra

LA BOHEME

de G. Puccini

Direction artistique : Jean-Marie CURTI

Coordination générale : Floryse Bel Bennett

Toute personne intéressée peut s'informer et s'inscrire auprès du

SERVICE CULTUREL DE VERNIER, tél. 306 06 86.

Vous pouvez, à Vernier,

- travailler à l'atelier **DECORS - ACCESSOIRES**
- travailler à l'atelier **COSTUMES**
- faire partie de l'équipe **REGIE (lumières)**
- faire partie de l'équipe **REGIE (plateau)**
- **CHANTER** dans les chœurs (adultes et enfants, sur audition)
- **JOUER** dans l'orchestre (sur audition)
- travailler à l'**ACCUEIL** et la **PROMOTION**
- participer aux 3 **CONCOURS** organisés :

AFFICHES (adultes et jeunes), DESSINS (enfants), MAQUETTES (adultes)

**UNE SEANCE DE PRESENTATION DE LA MAQUETTE ET DES ATELIERS AURA LIEU
LE JEUDI 28 NOVEMBRE A 18H30 A LA MAISON CHAUVET-LULLIN.**

Elle est ouverte à tous !

**NE MANQUEZ PAS L'OCCASION UNIQUE
DE REALISER UN OPERA DANS VOTRE COMMUNE !**

Les responsables de chaque secteur répondront à vos questions.

 **L'Opéra-Studio
de Genève**
en résidence à Vernier

Mardi 3 décembre 1996

EGLISE ST-PIE X

Carrefour du Bouchet, bus 9, 10, 14

18h Présentation du manuscrit et des danses sacrées

par Jean-Marie CURTI

20h30 Concert dans l'église

EL LLIBRE VERMELL

Chants et danses du XIVème siècle - Abbaye de MONTSERRAT, Catalogne

par l'ensemble médiéval



12 chanteurs avec instruments originaux - Direction Jean-Marie CURTI

En sortant, le public sera convié à une danse organisée par Nikita PFISTER

Prix des places Fr. 20.- Etudiants, apprentis, AVS, sociétaires Fr. 15.-

Billets en vente au Stand Info Balexert - Téléphone 796 96 41

Séance du 15 octobre 1996

La séance a débuté par la prestation de serment de Mme Anne-Marie Monod, née en 1965, désignée par le parti libéral pour remplacer Robert Engler. Elle a reçu un bouquet de fleurs de son collègue Pierre Ronget.



Mme Anne-Marie Monod

Le Conseil administratif communique ensuite ce qui suit :

- Population : à fin septembre, notre commune comptait 29159 habitants.
- Chômage : le nombre de sans-emploi à fin août était de 1235.
- Culture : le Conseil administratif a renoncé à apporter son soutien pour l'organisation en 1997 de la Fête cantonale genevoise des musiques de campagne (FEDE 97) sur le sol communal, de façon à ne pas compromettre les finances communales et parce que Vernier a déjà accueilli cette manifestation en 1994.
- Sports : la Commission cantonale du Sport-Toto a décidé d'allouer à la commune de Vernier un montant de Fr. 50 000.- au titre de subvention pour la construction du bassin couvert de la piscine du Lignon.
- Energie : les premiers résultats de l'action OGURE révèlent que des économies de plus de Fr. 20 000.- ont été réalisées sur le seul site de la piscine du Lignon. Les investissements de Fr. 22 000.- environ seront donc amortis en un peu plus d'un an au lieu des trois prévus.
- Aménagement du territoire : le Département des travaux publics a fait parvenir à la commune une ex-

pertise de la ferme Menut, fixant le prix d'acquisition de ce bâtiment à Fr. 1 600 000.-.

Le Conseil administratif a répondu qu'il n'était toujours pas intéressé par l'achat de cette parcelle.

Renouvellement des bus

Après étude en commission, le crédit pour le renouvellement des bus TPV a été voté par 24 oui et 7 abstentions (R et L). Il s'agit d'une somme de 1,75 million destinée à l'achat échelonné entre 1997 et 1999 de cinq bus à plancher surbaissé amenés à remplacer les bus actuels. Ces derniers, acquis entre 1985 et 1986, totalisent plus de 1,8 million de kilomètres à ce jour et arrivent en fin de vie.

Les élus ont ensuite accordé à l'unanimité un nouveau droit de superficie concernant la parcelle 3806, située dans la zone industrielle de Mouille-Galand.

Dupraz Bus SA ayant renoncé à faire usage du droit de superficie voté en octobre 1993, un nouveau projet a été mis sur pied par l'entreprise Scholl.

Nouvelles villas

En date du 8 juillet 1996, le Conseil administratif a reçu une demande d'autorisation de construire quinze villas dans la région Sous-Bois-Clair.

Ce projet constitue la première étape d'un lotissement de 45 villas.

Le taux d'occupation du sol de l'ensemble du projet, sis en zone villas, est supérieur à 0,25; dès lors le Conseil municipal doit donner son accord pour l'octroi d'une dérogation. En fait, le débat a porté sur le devenir d'une haie qui longe la route du Canada et qui serait amenée à disparaître afin de faciliter l'accès au futur lotissement.

Le groupe écologiste a réclamé son maintien, sans succès (13 voix contre, 7 pour et 11 abstentions).

La dérogation au rapport des surfaces a été finalement accordée (par 18 voix contre 10 et 3 abstentions) «à condition que la haie bordant la route du Canada soit reconstituée sur la partie basse du talus, d'un volume identique à l'existant».

Délibérations

Deux projets de délibérations ont été envoyés pour étude en commission. L'un de Jacques Dupré (S) qui demande que désormais figurent dans chaque projet soumis au vote par le Conseil administratif les coûts connexes. Par exemple, en cas de réalisation d'un nouveau quartier, il faudrait donner une estimation des coûts de construction d'une école, ses frais de fonctionnement, l'achat d'un terrain,



(Jean Godard)

La haie bordant la route du Canada au lieu dit "Sous-Bois-Clair" sera déplacée

les travaux de voirie, le coût des emprunts, etc. Cette délibération a été envoyée en Commission des finances par 25 voix et 6 abstentions (AdG). L'autre projet est relatif à l'ordre du jour des séances des commissions du Conseil municipal.

Raymond Rauss (S) propose l'ajout de précisions sur qui décide quoi. Cet objet est envoyé à la Commission des règlements par 27 voix pour et 4 contre (R).

FMCV

Une motion sur la Fondation des maisons communales de Vernier présentée par Otto Caduff (E) a été votée sans débat par 18 voix (AdG, S, E) contre 13 (L, R, PDC).

Le Conseil administratif est chargé de :

- demander au Conseil de fondation de la FMCV une liste complète de tous les travaux et mandats attribués pour la construction et la gestion de ses immeubles;
- modifier les statuts de la fondation en y incorporant un code de déontologie professionnelle pour éviter les conflits d'intérêt;
- étudier une modification de la structure du Conseil de fondation visant à incorporer une délégation de locataires des immeubles appartenant à la fondation et évaluer les conséquences pour la commune et les locataires d'une transformation en une coopérative d'habitation.

Par ailleurs, les élus ont encore :

- envoyé en Commission des finances une demande pour autoriser le Conseil administratif à emprunter «au maximum la somme de 4,5 millions afin de pallier au manque de trésorerie communale» en 1996;
- envoyé à l'unanimité en Commission des finances le projet de budget 1997. Comme l'a indiqué le conseiller administratif Christophe Iseli, il prévoit un maintien du centime additionnel à 50 et des prestations communales (ndlr. le prochain numéro d'Informations Vernier vous présentera ce budget plus en détail, comme chaque année);
- envoyé en Commission des finances un projet de délibération fixant les jetons de présence des conseillers municipaux pour 1997;
- envoyé en Commission du personnel une modification provisoire du statut du personnel relative aux primes de l'assurance accidents non professionnels;
- envoyé en Commission du règlement le projet de modification du règlement des subventions sportives. L'idée était de revoir la répartition actuelle en favorisant les clubs qui forment des jeunes;
- envoyé en Commission des finances la proposition de vente de la parcelle 3801 A, sise chemin de Morglas, dans la zone industrielle de Mouille-Galand.

S.G.

**Jardin Robinson
du Lignon**

Le jardin Robinson encourage et propose la découverte et la pratique d'activités diverses, telles que ateliers d'expression et de créativité, activités sportives, jeux, atelier cuisine, approche des animaux, sorties, fêtes, bivouacs...

Ces activités permettent à l'enfant d'expérimenter un savoir-faire et un savoir-être favorisant un éveil et un épanouissement personnel.

L'équipe d'animation, composée d'anima-teurs(trices) professionnel(le)s et de moniteurs(trices) formé(e)s propose un système d'accueil libre qui encourage l'enfant à gérer ses allées et venues ainsi que ses choix d'activités.

Pour enfants de 6 à 13 ans.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h.

Mercredi de 9h à 18h, possibilité de manger sur place, Fr. 5.-.

Samedi de 13h à 18h.

Horaires particuliers pour les bivouacs, les camps, les fêtes...

Durant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Lors de l'inscription au jardin Robinson, les parents remplissent un formulaire et discutent avec les animateurs, 2 photos portrait et Fr. 10.- sont nécessaires.

Renseignements :

Tél. 796 70 66,

du lundi au vendredi de 15h à 18h.

**G. SARACINO**

**TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE**

Atelier: 2 A, ch. du Sorbier
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier
1217 MEYRIN Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

Ecole BER Genève

**Classes du CYCLE et
10. degré préprofessionnel
paramédical
ou en
économie**

**Cours d'été
Français pour étrangers
Secrétariat médical
Secrétariat**

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petite effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

IL Y A 150 ANS, LA REVOLUTION RADICALE

En Suisse, à l'heure actuelle, nous jouissons d'une qualité de vie exceptionnelle qui fait bien des jaloux dans les pays qui connaissent encore l'opresseur et la tyrannie. Pourtant, il fut une époque où la démocratie que nous chérissons aujourd'hui si fort n'existait pas ou peu.

Il a fallu que des hommes engagés se battent pour que leurs idées de liberté humaine et de justice sociale soient comprises et acceptées afin de servir l'ensemble de la population et non plus un petit nombre d'avantagés, issus pour la plupart de familles nobles et fortunées. Dans leur lutte, certains y ont même perdu la vie afin que leurs descendants ne connaissent pas le totalitarisme qu'ils avaient dû subir.

Aujourd'hui, nous récoltons les fruits de leur acharnement sans bien souvent savoir que les droits et acquis dont nous jouissons actuellement et dont certains abusent quotidiennement n'étaient, à une certaine époque, même pas envisageables dans les rêves les plus fous de gens que l'on appellerait de nos jours des révolutionnaires.

Durant les années 1840 et suivantes, la situation politique en Suisse était des plus tendues.

En 1844, le canton de Lucerne fit appel à des jésuites pour diriger les écoles. Cette décision partagea les cantons suisses, certains étant ca-

tholiques et d'autres protestants, au point que le 20 juin 1846, une alliance séparée entre sept cantons catholiques et conservateurs vit le jour. C'était le Sonderbund, alliance totalement contraire au Pacte fédéral.

Frileux, le gouvernement genevois n'osa pas condamner cet acte et ainsi, il mécontenta les protestants de la cité. Le 3 octobre 1846, le Grand Conseil décida de ne pas soutenir la proposition de dissolution immédiate du Sonderbund.

Cette décision mit le feu aux poudres si bien que les radicaux, James Fazy en tête, quittèrent la salle et manifestèrent avec le peuple.

Le gouvernement mit l'armée sur pied de guerre. Le 7 octobre 1846, la troupe, qui tentait de renverser les barricades à Saint-Gervais, dut battre en retraite. Ces combats firent 17 morts et 55 blessés.

Le lendemain, le Conseil d'Etat, désarmé, remit ses pouvoirs au Conseil administratif de la Ville et convoqua une séance du Grand Conseil pour le 9 octobre. Pendant le plénum, les radicaux firent irruption dans la salle, renversèrent le Conseil et instituèrent un nouveau gouvernement.

Bien qu'issu d'un coup d'Etat, ce nouveau gouvernement instaura à Genève la vraie démocratie et rétablit le commerce et l'économie. La réforme

des institutions alla bon train et en 1847, la Constitution radicale consacra les droits individuels et politiques puisque les citoyens purent enfin élire les membres du Conseil d'Etat. Les libertés de la presse, de culte et d'enseignement furent acceptées et nombre d'améliorations sociales virent le jour. Au niveau fédéral, ce coup de force permit de régler rapidement le problème du Sonderbund qui mit à dure épreuve la cohésion nationale.

Cette révolution ayant été dignement commémorée cette année, le comité de l'Association radicale de Vernier vous invite quant à lui à venir fêter l'Escalade, le lundi 9 décembre 1996 à 18h30 à la salle de l'école d'Avanchet-Salève.

Plusieurs groupes d'ânés y participent chaque année dans une ambiance chaleureuse.

Un orateur, le Dr FROIDEVAUX, député radical au Grand Conseil et fondateur de SOS-Médecins, expliquera l'utilité du carnet de santé qui sera bientôt obligatoire pour tous.

Un repas sera servi en début de soirée contre une modeste contribution de Fr. 10.-.

Alors n'attendez pas. Inscrivez-vous dès aujourd'hui auprès de

l'Association radicale de Vernier
Case postale 419 - 1214 Vernier.

Nous espérons avoir ainsi le plaisir de vous rencontrer très prochainement.

Avec les Radicaux verniolans :

Liberté humaine
Justice sociale



Afin de mieux participer à la vie communale, inscrivez-vous à :
Association radicale de Vernier - Boîte postale 419 - 1214 Vernier



Infos quartier - AÏRE - LE LIGNON

Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon
Case postale 114 - 1219 Le Lignon

C'est la fête... !

Depuis l'origine de l'homme, nous pouvons, par les traces qu'il a laissées sur la terre, constater que le travail a été la condition première de sa survie dans un environnement hostile.

Et au terme de ce XXème siècle, que faisons-nous, à longueur d'année, sinon travailler pour vivre et faire face aux mille impératifs matériels de notre vie. L'homme a donc un choix : travail ou plaisir. Mais parce qu'il doit survivre, il a choisi le travail.

Aussi le plaisir (la fête) doit être une soupape de sûreté, être le moment où nous ne sommes plus dominés par nos tracas matériels, où nous choisissons la libre disposition de nous-mêmes en oubliant, un court instant, notre labeur et nos problèmes quotidiens. **D'où la nécessité de la fête qui libère l'individu.**

Mais la fête peut être aussi communication au sens fort du mot. Il suffit d'accepter de ne pas «se renfermer», de ne pas «se réserver», de ne pas «s'économiser», de participer à la fête, en allant à la rencontre de l'autre (son voisin, l'étranger, etc.).

Dans notre vie moderne - toute de vitesse, de rendement, d'efficacité (et ce n'est pas un cliché) - il devient absolument nécessaire à l'être humain de se retrouver dans une atmosphère de détente et de liesse amicale. Une occasion de pouvoir oublier le tourbillon de la vie et d'essayer de mieux connaître et comprendre ceux qui nous entourent, c'est le but recherché par notre Association, en mettant sur pied sa traditionnelle soirée-choucroute d'Es-

calade, **le samedi 7 décembre**, non pas pour organiser «du jamais vu», de «l'unique», mais pour permettre à chacun de passer tout bonnement quelques heures de détente car tout est «fête» pour celui qui le veut bien !

Et bien sûr, cette fête de l'Escalade est ouverte à l'ensemble de la population verniolane !



Salle des Fêtes du Lignon

*samedi 7 décembre 1996
dès 19h*

*traditionnelle
choucroute d'Escalade*

Bal musette gratuit avec Duo Copacabana

*Concours de déguisements
pour adultes & enfants*

Cartes de repas : Fr. 20.- (enfants Fr. 8.-) en vente jusqu'au 5 décembre 1996 au Tea-Room Allenbach, patio du Centre commercial du Lignon.

Organisation Ass. des intérêts d'Aïre-Le Lignon



CAMP DE NEIGE du 29 décembre 1996 au 4 janvier 1997

Chalet d'En-Haut - Planachaux sur Champéry (VS)

VERNIER BOIS-GENTIL

Association de vacances pour les enfants de 7 à 12 ans.

La saison des sports d'hiver approchant à grands pas, inscrivez d'ores et déjà, vu le nombre de places limité, vos enfants au

Prix de Fr. 340.- (tout compris).

Renseignements et inscriptions : tél. 306 06 06 (heures de bureau).



Association des Intérêts de Vernier-Village
Case postale 434 - 1214 Vernier

Promenade automnale

En sortant du Centre de voirie de Vernier, on est sur la Via Monnet et, en prenant à main gauche, on tombe sur le chemin de Morglas.

Il faut quelques instants pour s'habituer à la nouveauté du paysage qui n'est plus celui de notre enfance : la dépression du terrain où s'accumulaient les pluies d'automne, la gouille

parler bientôt des sources de la Broye, autant prendre le large tout de suite !

Pour revenir à notre étang, il est en ce moment - nous écrivons au début de novembre - très beau.

Les feuilles d'automne saupoudrent la surface de l'eau de taches dorées. Les oies, les cols-verts, les canards

communal, de ces endroits où l'oeil peut se reposer de la vue du béton. Le Bois-des-Frères ? Il est un peu froid d'aspect.

La pinède des Moulins ? On y a une assez belle vue sur l'autoroute. Les nants d'Avanchet, des Grebattes, de la Noire ? Passons. Restent les bords du Rhône. Jusqu'à quand ?



L'automne sur l'étang



Les oies sont chez elles...

qui gelait pour la plus grande joie des gamins patineurs, n'existent plus. Le marais de Morglas a vécu et avec lui les petits chemins d'autrefois. La nouvelle route et le giratoire ont tout dévoré, à la grande satisfaction de la circulation automobile.

Nous étions allés au Centre de voirie pour demander l'autorisation d'amener, dans l'étang des Tritons, près du chemin Philibert-de-Sauvage, quelques palmipèdes de bonne race qui s'ennuyaient dans leur volière.

Nous ne savons pas encore si la chose sera possible, mais, en attendant, nous pouvons vous parler de ce coin sympathique peut-être mieux connu des gens de Balexert que des habitants de Vernier-Village.

D'autant qu'il n'est pas dans les alentours immédiats de notre fief, mais comme nous avons l'intention de vous

de Barbarie s'y baladent et vous toisent d'un oeil sévère au passage. La mare et les chemins sont à eux. Les humains ne font que passer, sauf les enfants qui jouent à côté de l'enclos du dindon.

Il n'y a plus beaucoup, sur le territoire

C'est peut-être pour cela que nous revenons parfois dans le passé ou que nous allons voir ailleurs, là où la Nature jouit encore de quelques-uns de ses droits les plus élémentaires.

Le Comité de l'AIVV



Là se trouvait la gouille de Morglas

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine

donnera sa soirée annuelle le

samedi 30 novembre 1996

**dans la Salle des Fêtes du Lignon,
dès 20h15.**

Au programme

Soirée musicale avec
la Fanfare municipale de Vernier

Buvette - Tombola - Bal

L'Association des intérêts de Vernier-Village

invite tous les habitants du Village et
des environs à son vin chaud le

**vendredi 6 décembre 1996
dès 18h**

aux 35/37 rue du Village.

Il y aura de la musique.

Venez nombreux !



Infos quartier - CHATELAINE

Association des intérêts de Châtelaine et environs
Case postale 207 - 1219 Châtelaine

A nos aînés de Châtelaine et environs !

Notre traditionnel Noël des aînés est, pour des raisons totalement indépendantes de notre volonté, repoussé au samedi 11 janvier 1997.

Les vacances scolaires débutant le 20 décembre, la salle où nous avons l'habitude de vous recevoir est fermée jusqu'au 6 janvier 1997.

**Le comité de l'A.I.C.E. a le plaisir de vous donner rendez-vous
LE SAMEDI 11 JANVIER 1997 POUR FETER LES ROIS.**

Nous vous donnerons de plus amples renseignements dans la prochaine édition de Informations Vernier.

A bientôt et d'ores et déjà de joyeuses Fêtes de fin d'année.

Votre comité de l'A.I.C.E.

Gymnastique

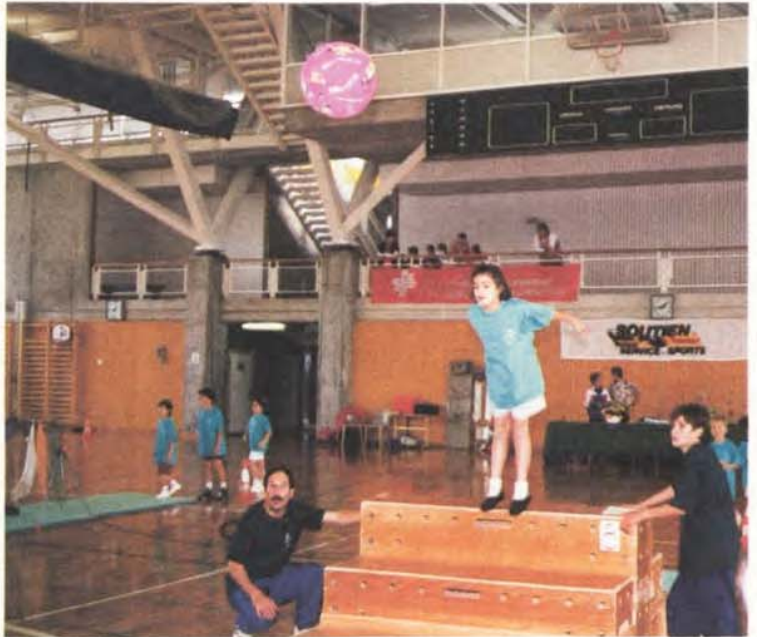
Mémorial Charles et Adèle MORET

Le dimanche 6 octobre 1996 un nombreux public est venu encourager et applaudir les quelque 450 enfants venus de tout le canton pour participer au 6ème Mémorial Moret. Cette journée, un peu particulière pour des gymnastes, a débuté par un déplacement au Bois-des-Frères au moyen des Mouettes Genevoises.

Quel émerveillement pour ces enfants ! Pouvoir admirer des hérons, des canards et plein d'autres oiseaux dans leur milieu naturel n'est pas donné à tout le monde, et la faune est grande le long du Rhône.

En plus, ils ont fait l'expérience d'une écluse... ce qui leur a valu un diplôme certifiant ce passage.

Pour aller du débarcadère du Lignon jusqu'au Centre sportif, une trentaine de minutes de marche ont mis les enfants en bonne condition physique et prêts à affronter les nombreux postes préparés à leur intention; il y en avait 9 ayant chacun leur règle du jeu et comportant plusieurs éléments, comme un panier de basket suspendu aux espaliers, des gobas avec des cerceaux et des balles, un jeu d'adresse, du uni-hoc, etc. Le tout était minuté avec un tournus et dix participants à chaque poste. Les enfants ayant terminé leur concours pouvaient ensuite se divertir à d'autres postes de jeux préparés à leur intention (tiraille à la corde, ballon par-dessus la corde et course américaine). Après de magnifiques démonstrations, ce fut le final avec tous les gymnastes et moniteurs dansant sur le rythme du tube de cet été, la Macarena, sous la direction de plusieurs jeunes filles juchées sur des podiums.



Un grand applaudissement aux techniciens ayant préparé cette journée ainsi qu'à la soixantaine de personnes bénévoles ayant donné de leur temps, car sans eux cette journée n'aurait pu avoir lieu.

Toute cette manifestation s'est déroulée sans concours, sans note et sans contrainte. Ceci a permis à chaque participant de pouvoir, dans l'esprit de la charte de l'enfant, évoluer au sein de l'Association cantonale de gymnastique en pratiquant la gymnastique dans la détente et la bonne humeur. C'est exactement ce que faisaient Charles et Adèle Moret, fondateurs de l'Association féminine, dont ce Mémorial porte le nom et c'est par conséquent aussi le désir de la Fondation Charles et Adèle Moret.

Il n'est plus très loin le jour où, sur les gradins, nous saluerons des gymnastes devenus parents et ayant participé au premier Mémorial, qui seront présents pour applaudir leurs propres enfants.

Ainsi s'accomplira le vœu de notre mécène, M. Gérard Nordmann, qui disait : «*Je souhaite que dans 50 ans, on parle toujours de Charles et Adèle Moret*» (dixit Georgette Markwalder, Présidente du Mémorial).

33 succursales UBS à Genève

à deux pas de chez vous :

Vernier

Rue du Village 28
Tél. 341 15 40

Réussir ensemble.



Vernier

P R E S E N T E

NEGRO SPIRITUALS & GOSPEL SONGS

*THE CHILDREN GOSPEL CHOIR
OF AMERICA*

**Mardi 10 et Mercredi 11 DECEMBRE 1996
à 20h30**

PAROISSE ST PIE X

Carrefour du Bouchet - Genève
bus 9, 10, 14 - parking Centre commercial Balaxert

Billets en vente au Stand Info de Balaxert, tél. 796 96 41
et à l'entrée
Fr. 18.—/13.— AVS, étudiants

ORGANISATION SERVICE CULTUREL DE LA MAIRIE DE VERNIER